



Objectifs de la journée

Big Data. Intelligence artificielle. Deep learning. Réseaux dits sociaux. Les développements technologiques se font aujourd'hui à un rythme effréné ; certains discours futuristes tendent à décrire un être humain en passe d'être dépassé, s'il ne l'est pas déjà, par les technologies elles-mêmes, et par les entreprises qui les maîtrisent (GAFA, Alibaba et autres « licornes »). Pour sa 10^e édition, la Journée de l'innovation ouvre le débat sur la place de l'humain vis-à-vis de ces technologies. Sur la base d'expériences concrètes, elle initiera une réflexion sur les types d'entreprises, les projets sociétaux et les cadres institutionnels qui donneront, ou pas, de la valeur aux activités humaines de demain.

Public cible

Cette journée s'adresse aux entreprises, aux décideurs publics, aux chercheurs, aux juristes, aux enseignants et aux étudiants ainsi qu'à toutes personnes qui s'interrogent sur les conséquences des nouvelles technologies sur l'humain et sur la manière dont l'activité humaine créera de la valeur demain.



unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

www.unine.ch

Jeudi 14 février 2019

Aula des Jeunes-Rives
Espace Louis-Agassiz 1
2000 Neuchâtel

Dès 8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture de la journée

M. Jean-Nathanaël Karakash, Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'économie et de l'action sociale, Neuchâtel
M. Kilian Stoffel, professeur, Recteur, Université de Neuchâtel
M. Blaise Carron, professeur, Doyen de la Faculté de droit, Université de Neuchâtel

9h30 Keynote : votre humain n'est plus compatible avec la technologie, merci de télécharger la nouvelle version

M. Olivier Glassey, sociologue des techniques, Laboratoire d'études des sciences et des techniques, Laboratoire des cultures et humanités digitales, Université de Lausanne

10h15 Pause

10h45 L'humain est-il l'avenir de l'entreprise (innovante) ?

Modération : M. Hugues Jeannerat, chargé d'enseignement, [PI]² et MAPS, Université de Neuchâtel

M. Gian Bochslers, Archery blockchain fund et Dfinity, Genève
M. Benoit Greindl, président du conseil, B Corp Suisse, Genève
Mme Emmanuelle Reuter, professeure assistante en Management de l'innovation, Université de Neuchâtel

11h30 L'innovation technologique a-t-elle encore un avenir ?

Modération : M. Olivier Crevoisier, professeur à l'Institut de sociologie, Université de Neuchâtel

M. Sandy Wetzel, directeur, Microcity SA, Neuchâtel
M. Jérémie Forney, professeur assistant, Institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel
Mme Laure-Emmanuelle Perret-Aebi, fondatrice de l'association Compaz, Neuchâtel

12h15 Repas de midi

Modération : M. Daniel Kraus, avocat, professeur, directeur du [PI]², Université de Neuchâtel

13h30 La technologie sonne-t-elle le glas du politique et de la démocratie ?

Mme Sophie Weerts, professeure associée, IDHEAP, Lausanne
M. Alexis Roussel, CEO Bity SA, Neuchâtel
M. Jean Christophe Schwaab, Dr en droit, Conseiller municipal, Bourg-en-Lavaux, ancien conseiller national
M. Johan Rochel, chercheur postdoc en éthique de l'innovation, cofondateur et codirecteur de Ethix, Zurich

14h15 Propriété intellectuelle et nouveaux modèles d'innovation

M. Lionel Lourdin, entrepreneur, président de Free IT Foundation, Genève
Mme Nathalie Tissot, avocate, professeure, Université de Neuchâtel
M. Vincent Salvadé, directeur général adjoint SUISA, professeur associé, Université de Neuchâtel

15h00 Débat : les sciences humaines et sociales dans un monde technocentré

Animé par des représentants-es du Master en innovation

Interventions ponctuelles des étudiants du Master en innovation durant la journée

16h00 Clôture de la journée, suivie d'un apéritif festivo-innovant offert par Microcity SA

Finance d'inscription

Comprend les présentations des conférenciers sous format électronique, la pause et le repas.

Prix colloque	CHF	300.-
Prix stagiaires et assistants	CHF	100.-
Etudiants, inscriptions obligatoires par e-mail		Gratuit*

* Dans la limite des places disponibles. Les étudiants prendront en charge leur pause et leur repas de midi.

Délai d'inscription

Mercredi 30 janvier 2019. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 4 février 2019. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives
Espace Louis-Agassiz 1
2000 Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit
Secrétariat - Formation
Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
E-mail : droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par e-mail à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Je prendrai part au colloque **pour une innovation à visage humain** du 14 février 2019 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin qui me sera envoyé à mon adresse e-mail :

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse professionnelle : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. prof. : _____

E-mail : _____

Je prendrai part au repas de midi : oui non

Je prendrai part à l'apéritif de clôture : oui non

Date : _____ Signature : _____